

# Sommaire des protections



## EXTENSION DE GARANTIE - CYBERSUITE PLUS

Ce document est un sommaire de protections offertes par Sogemec assurances, dans le cadre de l'Extension de garantie - CyberSuite Plus. La couverture est offerte sur la base des réclamations présentées et déclarées pour la première fois contre l'assuré pendant la période d'assurance.

|   |  |
|---|--|
| <b>Montants d'assurance disponibles et franchises</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant par réclamation et global annuel pour l'ensemble des garanties, sauf Restauration d'identité : 50 000 \$, 100 000 \$, 250 000 \$, 500 000 \$, 1M \$, 2M \$, 3M \$, 4M \$ ou 5M \$</li> <li>• Montant par réclamation et global annuel pour Restauration d'identité : 35 000 \$</li> <li>• Franchise par réclamation : 1 000 \$, 2 500 \$ ou 10 000 \$</li> </ul>  |
| <b>Assurés</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre entreprise;</li> <li>• Vos employés (incluant les travailleurs dont les services sont loués, les travailleurs bénévoles, les stagiaires et les travailleurs temporaires);</li> <li>• Vos consultants et entrepreneurs indépendants;</li> <li>• Vos hauts dirigeants.</li> </ul>   |
| <b>Garanties et frais couverts</b>                    | <p><b>Frais d'intervention contre la compromission des données</b> – Nous paierons les frais pour répondre à une compromission de données personnelles, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation judiciaire des TI;</li> <li>• L'évaluation juridique;</li> <li>• La notification aux personnes touchées et aux organismes réglementaires;</li> <li>• Les services aux personnes touchées;</li> <li>• Les services de relations publiques;</li> <li>• Les amendes et pénalités réglementaires;</li> <li>• Les amendes et pénalités imposées dans le secteur des cartes de paiement;</li> <li>• L'atteinte à la réputation.</li> <li>• Le paiement de récompenses.</li> </ul> <p><b>Attaque informatique</b> – Nous paierons les frais pour répondre à une attaque informatique qui endommage vos données et/ou systèmes, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La restauration des données;</li> <li>• La reconstitution des données;</li> <li>• La restauration du système;</li> <li>• Les pertes d'exploitation;</li> <li>• Les services de relations publiques;</li> <li>• La prévention des pertes futures.</li> </ul> <p><b>Cyberextorsion</b> – Nous paierons le coût d'un négociateur ou d'un enquêteur et les paiements pour éliminer la menace de cyberextorsion.</p> <p><b>Responsabilité pour incident d'atteinte à la vie privée</b> – Nous paierons les frais de règlement et de défense en cas de poursuite liée à une compromission de données personnelles.</p> <p><b>Responsabilité de la sécurité du réseau</b> – Nous paierons les frais de règlement et de défense en cas de poursuite alléguant qu'une défaillance de la sécurité de votre système a causé des dommages à un tiers.</p> <p><b>Responsabilité pour les médias électroniques</b> – Nous paierons les frais de règlement et de défense en cas de poursuite pour violation du droit d'auteur ou de la marque, diffamation, ou violation du droit à la vie privée.</p> <p><b>Restauration d'identité</b> – Nous paierons les frais de gestion de cas et le remboursement des frais encourus, les frais juridiques, la perte de salaire et les frais de garde à la suite d'un vol d'identité.</p> <p><b>Fraude liée aux paiements détournés</b> – Nous couvrons vos pertes financières directes lorsqu'un fraudeur externe vous a incité ou a incité votre institution financière à envoyer de l'argent, des valeurs ou des biens corporels à une destination frauduleuse par courrier électronique, fax ou téléphone.</p> <p><b>Fraude informatique</b> – Nous couvrons vos pertes financières directes résultant de l'utilisation non autorisée de votre système informatique par un fraudeur externe entraînant l'envoi d'argent à une destination frauduleuse.</p> <p><b>Fraude liée aux télécommunications</b> – Nous paierons les paiements dus à un fournisseur de services téléphoniques à la suite de l'utilisation non autorisée de votre système de télécommunication.</p> <p><b>Vol des fonds en fidéicommis</b> – Nous couvrons la perte de fonds détenus dans un compte en fidéicommis à la suite d'une fraude liée aux paiements détournés ou d'une fraude informatique.</p> |
| <b>Principales exclusions</b>                         | <p>Voici quelques exemples d'exclusions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les amendes et pénalités autres que celles explicitement couvertes;</li> <li>• Une enquête ou procédure criminelle;</li> <li>• La complicité intentionnelle ou volontaire d'un haut dirigeant;</li> <li>• L'insouciance grave d'un haut dirigeant;</li> <li>• Un acte criminel, frauduleux, malhonnête ou intentionnel d'un haut dirigeant;</li> <li>• Un événement qui a lieu avant la période d'assurance;</li> <li>• Des dommages non pécuniaires;</li> <li>• La propagation ou la transmission de logiciels malveillants reliés au matériel informatique ou aux logiciels créés, produits ou modifiés par vous;</li> <li>• La diffusion d'information dont un haut dirigeant connaît la fausseté;</li> <li>• Des dommages matériels ou corporels.</li> </ul> <p>Ces exclusions sont des exemples des principales exclusions applicables. Veuillez vous référer au libellé d'assurance pour la liste complète des exclusions.</p>  |

Pour en savoir plus sur notre protection complémentaire ou pour obtenir une soumission personnalisée, communiquez avec nous au **1 866 350-8282**.